

---

États financiers de  
La Fondation de l'Hôpital de Montréal  
pour enfants

31 mars 2022

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant .....	1-2
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.....	3
État de la situation financière .....	4
État des flux de trésorerie.....	5
Notes complémentaires .....	6-15

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de  
La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*<sup>1</sup>

Le 22 juin 2022

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A120628

**La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants**  
**État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds**  
 Exercice terminé le 31 mars 2022

		2022				2021			
Notes	Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	Total	Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
<b>Produits</b>									
	9 991 621	23 295 381	2 179 836	35 466 838	8 714 611	13 624 248	1 810 056	24 148 915	
Dons									
Intérêts, dividendes et distributions de fonds mutuels – montant net	4 2 781 501	4 206 971	—	6 988 472	1 218 015	1 877 535	—	3 095 550	
Subvention gouvernementale	2 245 033	—	—	245 033	928 596	—	—	928 596	
	<b>13 018 155</b>	<b>27 502 352</b>	<b>2 179 836</b>	<b>42 700 343</b>	<b>10 861 222</b>	<b>15 501 783</b>	<b>1 810 056</b>	<b>28 173 061</b>	
<b>Charges</b>									
	4 041 969	—	—	4 041 969	3 702 667	—	—	3 702 667	
Salaires et charges sociales									
Frais directs de campagne	642 532	183 345	—	825 877	527 646	149 186	—	676 832	
Publicité et reconnaissance des donateurs	613 671	—	—	613 671	715 424	—	—	715 424	
Frais généraux et administratifs	472 324	—	—	472 324	445 711	—	—	445 711	
Honoraires et consultation	508 237	—	—	508 237	534 202	—	—	534 202	
Loyer	318 587	—	—	318 587	326 439	—	—	326 439	
Amortissement des immobilisations	76 219	24 331	—	100 550	87 503	2 734	—	90 237	
	<b>6 673 539</b>	<b>207 676</b>	<b>—</b>	<b>6 881 215</b>	<b>6 339 592</b>	<b>151 920</b>	<b>—</b>	<b>6 491 512</b>	
Excédent des produits sur les charges avant les autres éléments	6 344 616	27 294 676	2 179 836	35 819 128	4 521 630	15 349 863	1 810 056	21 681 549	
Contributions	5 1 723 579	18 146 626	—	19 870 205	2 146 123	15 637 061	—	17 783 184	
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant la variation de la juste valeur des placements</b>	<b>4 621 037</b>	<b>9 148 050</b>	<b>2 179 836</b>	<b>15 948 923</b>	<b>2 375 507</b>	<b>(287 198)</b>	<b>1 810 056</b>	<b>3 898 365</b>	
Variation de la juste valeur des placements	4 (489 006)	(910 335)	—	(1 399 341)	7 140 223	11 396 986	—	18 537 209	
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>4 132 031</b>	<b>8 237 715</b>	<b>2 179 836</b>	<b>14 549 582</b>	<b>9 515 730</b>	<b>11 109 788</b>	<b>1 810 056</b>	<b>22 435 574</b>	
Soldes de fonds au début	16 467 265	66 287 461	59 407 022	142 161 748	7 383 520	54 461 487	57 881 167	119 726 174	
Virements interfonds	6 (199 787)	(23 893)	223 680	—	(431 985)	716 186	(284 201)	—	
<b>Soldes de fonds à la fin</b>	<b>20 399 509</b>	<b>74 501 283</b>	<b>61 810 538</b>	<b>156 711 330</b>	<b>16 467 265</b>	<b>66 287 461</b>	<b>59 407 022</b>	<b>142 161 748</b>	

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants**  
**État de la situation financière**  
 au 31 mars 2022

		2022				2021			
Notes	Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	Total	Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
<b>Actif</b>									
	38 553 612	24 494	560 001	39 138 107	26 101 199	24 406	502 225	26 627 830	
Encaisse									
Encaisse affectée	7	7 565 738	—	7 565 738	—	5 495 093	—	5 495 093	
Débiteurs		—	—	234 285	498 185	9 510	—	507 695	
Sommes à recevoir par le Fonds spécial		54 687 081*	—	—	—	42 702 341*	—	—	
Frais payés d'avance		132 500	—	240 668	148 822	182 500	—	331 322	
Placements	9	15 261 965	97 323 831	113 906 735	1 348 211	19 582 725	91 440 068	112 371 004	
Immobilisations	10	6 834	—	862 909	508 910	9 567	—	518 477	
	<b>41 073 079</b>	<b>77 678 612</b>	<b>97 883 832</b>	<b>161 948 442</b>	<b>28 605 327</b>	<b>68 006 142</b>	<b>91 942 293</b>	<b>145 851 421</b>	
<b>Passif</b>									
Créditeurs et charges à payer		1 878 304	—	2 755 850	496 766	524 578	—	1 021 344	
Contributions à payer à l'Hôpital de Montréal pour enfants		1 299 025	—	1 993 949	1 320 817	1 194 103	—	2 514 920	
Produits reportés	3(iii)	—	—	487 313	153 409	—	—	153 409	
Sommes à remettre au Fonds spécial		—	36 073 294*	—	10 167 070*	—	32 535 271*	—	
	<b>20 673 570</b>	<b>3 177 329</b>	<b>36 073 294</b>	<b>5 237 112</b>	<b>12 138 062</b>	<b>1 718 681</b>	<b>32 535 271</b>	<b>3 689 673</b>	
Engagements	12								
<b>Soldes de fonds</b>									
Investis en immobilisations		6 834	—	862 909	508 910	9 567	—	518 477	
Affectations d'origine externe	11	74 494 449	51 259 136	125 753 585	—	66 277 894	48 855 620	115 133 514	
Affectations d'origine interne	12	—	10 551 402	15 051 402	4 500 000	—	10 551 402	15 051 402	
Non grevés d'affectations		—	—	15 043 434	11 458 355	—	—	11 458 355	
	<b>20 399 509</b>	<b>74 501 283</b>	<b>61 810 538</b>	<b>156 711 330</b>	<b>16 467 265</b>	<b>66 287 461</b>	<b>59 407 022</b>	<b>142 161 748</b>	
	<b>41 073 079</b>	<b>77 678 612</b>	<b>97 883 832</b>	<b>161 948 442</b>	<b>28 605 327</b>	<b>68 006 142</b>	<b>91 942 293</b>	<b>145 851 421</b>	

\* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne Total étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

# La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

## État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2022

	<b>2022</b>	2021
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	<b>14 549 582</b>	22 435 574
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur des placements	<b>1 399 341</b>	(18 537 209)
Amortissement des immobilisations	<b>100 550</b>	90 237
	<b>16 049 473</b>	3 988 602
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	<b>273 410</b>	(134 699)
Frais payés d'avance	<b>90 654</b>	13 020
Créditeurs et charges à payer	<b>1 734 506</b>	(1 186 562)
Contributions à payer à l'Hôpital de Montréal pour enfants	<b>(520 971)</b>	(220 963)
Produits reportés	<b>333 904</b>	(56 382)
	<b>1 911 503</b>	(1 585 586)
	<b>17 960 974</b>	2 403 016
<b>Activités d'investissement</b>		
Variation nette de l'encaisse affectée	<b>(2 070 645)</b>	(1 274 035)
Variation nette des placements	<b>(2 935 072)</b>	975 376
Acquisition d'immobilisations	<b>(444 982)</b>	(360 851)
	<b>(5 450 699)</b>	(659 510)
Augmentation nette de l'encaisse	<b>12 510 277</b>	1 743 506
Encaisse au début	<b>26 627 830</b>	24 884 324
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>39 138 107</b>	26 627 830

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

### 1. Statuts et nature des activités

L'objectif de La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants (la « Fondation ») est d'amasser des fonds aux fins de promouvoir la santé, la recherche, l'enseignement et le bien-être des enfants et des femmes enceintes et d'appliquer ces fonds essentiellement au Centre universitaire de santé McGill (l'« Hôpital de Montréal pour enfants ») et à des donataires reconnus. La Fondation est un organisme sans but lucratif incorporé en 1973 selon les lois du Québec et est reconnue comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

### 2. COVID-19

Les mesures de santé publique mises en place pour lutter contre la propagation de la COVID-19 ont eu des conséquences importantes sur les opérations courantes de la Fondation et sur les résultats financiers de la Fondation. Par rapport à l'exercice terminé le 31 mars 2022 :

- Les collectes de fonds impliquant des rassemblements de participants ont dû être réduites, reportées ou faites virtuellement;
- Les bureaux de la Fondation ont été fermés au public par intermittence et les prestations de travail se sont faites en partie en télétravail;
- La Fondation a bénéficié pour un montant total de 245 033 \$ des programmes de subvention salariale d'urgence (SSUC) et du programme de subvention du Canada pour le loyer (SUCL).

### 3. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

*Adoption des modifications apportées au chapitre 3856, « Instruments financiers », en ce qui concerne les instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés*

Le 1<sup>er</sup> avril 2021, la Fondation a adopté les modifications du chapitre 3856, « Instruments financiers », du *Manuel de CPA Canada* (le « chapitre 3856 ») en ce qui concerne les instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés.

Ces modifications apportées au chapitre 3856 donnent des indications sur l'évaluation d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés. Ces modifications exigent qu'un tel instrument financier soit initialement évalué au coût. Ce coût dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsque l'instrument financier est assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la Fondation. L'évaluation ultérieure dépend de la méthode utilisée initialement et sera généralement le coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation, ou la juste valeur.

L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence significative sur les informations à fournir ou sur les montants comptabilisés dans les états financiers de la Fondation au cours de la période considérée.



### **3. Méthodes comptables (suite)**

#### *Comptabilité par fonds*

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses activités.

i) Fonds d'exploitation

Les activités générales de financement et les activités administratives sont présentées au Fonds d'exploitation.

ii) Fonds spécial

Le Fonds spécial représente les ressources grevées d'une affectation d'origine externe (voir la note 11) autres que les dotations.

iii) Fonds de dotation

Le Fonds de dotation représente, d'une part, l'accumulation des dons qui, selon les spécifications des donateurs, peuvent être conservés à perpétuité et, d'autre part, les virements du Fonds d'exploitation, autorisés par le conseil d'administration, qui font l'objet d'affectations internes et qui ne peuvent pas être utilisés sans le consentement préalable du conseil d'administration.

#### *Constatation des produits*

i) Dons affectés

Les dons affectés aux activités générales sont constatés à titre de produits du Fonds d'exploitation de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée. Les autres dons affectés sont constatés à titre de produits du Fonds spécial de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée. Les dons reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits du Fonds de dotation.

ii) Dons non affectés

Les dons non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'exploitation de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée.

iii) Produits reportés

Les produits des activités de financement qui ont lieu après la fin d'année sont reportés et constatés durant l'exercice au cours duquel les activités ont lieu.

iv) Revenus de placement

Les revenus de placement sont constatés au moment où ils sont gagnés. Les revenus de placement du Fonds de dotation devant être utilisés selon les affectations imposées par le donateur sont comptabilisés dans le Fonds spécial. Les revenus de placement du Fonds de dotation qui ne comportent pas d'affectations particulières imposées par le donateur sont comptabilisés dans le Fonds d'exploitation.

v) Dons de services

Dans le cadre de ses activités, la Fondation a recours aux services de bénévoles. En raison de la difficulté à en déterminer la juste valeur, ces dons de services ne sont pas constatés aux présents états financiers.

vi) Dons en nature

Les dons en nature sont comptabilisés à leur juste valeur.

### **3. Méthodes comptables (suite)**

#### *Contributions*

Les contributions sont comptabilisées dans les résultats de l'exercice au cours duquel elles sont payées ou deviennent payables.

#### *Instruments financiers*

##### *Évaluation initiale*

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la Fondation dans le cadre de l'opération.

##### *Évaluation ultérieure*

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

##### *Coûts de transaction*

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds à titre de revenus de placement.

##### *Dépréciation*

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

#### *Sommes à recevoir par le Fonds spécial (à remettre au Fonds spécial)*

Ces sommes ne portent pas intérêt et ne comportent pas de modalités de remboursement.

### **3. Méthodes comptables (suite)**

#### *Immobilisations*

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 ans sauf pour le matériel informatique qui est amorti sur une période de 3 ans.

La construction en cours est composée de coûts de développement pour les nouveaux bureaux de la Fondation.

#### *Réduction de la valeur d'immobilisations*

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation. Les réductions de valeur d'immobilisations doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprise.

#### *Conversion des devises*

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change historiques. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur durant l'exercice. Les gains et les pertes de change sont passés en charges.

#### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatées au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

### **4. Revenus de placement – montant net**

Les revenus de placement, déduction faite des honoraires de gestion et des frais de garde, se détaillent comme suit :

	<b>2022</b>	2021
	\$	\$
Intérêts, dividendes et distributions de fonds mutuels	<b>7 366 913</b>	3 422 784
Honoraires de gestion et frais de garde	<b>(378 441)</b>	(327 234)
Intérêts, dividendes et distributions de fonds mutuels – montant net	<b>6 988 472</b>	3 095 550
Gain net (perte nette) à l'aliénation de placement	<b>5 349 584</b>	(1 929 793)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	<b>(6 748 925)</b>	20 467 002
	<b>(1 399 341)</b>	18 537 209
	<b>5 589 131</b>	21 632 759

**4. Revenus de placement – montant net (suite)**

Les revenus nets de placement se répartissent comme suit :

	<b>2022</b>	2021
	\$	\$
Fonds d'exploitation*		
Ressources détenues par le Fonds de dotation	<b>2 131 327</b>	8 131 247
Ressources détenues par le Fonds d'exploitation	<b>161 168</b>	226 991
	<b>2 292 495</b>	8 358 238
Fonds spécial**		
Ressources détenues par le Fonds de dotation	<b>3 396 822</b>	13 080 645
Ressources détenues par le Fonds spécial	<b>(100 186)</b>	193 876
	<b>3 296 636</b>	13 274 521
	<b>5 589 131</b>	21 632 759

\* Les revenus nets de placement du Fonds d'exploitation tirés des ressources détenues à titre de dotations sont composés de :

	<b>2022</b>	2021
	\$	\$
Intérêts, dividendes et distributions de fonds mutuels	<b>2 657 368</b>	1 071 456
Honoraires de gestion et frais de garde	<b>(137 582)</b>	(114 152)
Gain net (perte nette) à l'aliénation de placements	<b>2 066 170</b>	(738 494)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	<b>(2 454 629)</b>	7 912 437
	<b>2 131 327</b>	8 131 247

Les revenus nets de placement du Fonds d'exploitation tirés des ressources détenues par le Fonds d'exploitation sont composés de :

	<b>2022</b>	2021
	\$	\$
Intérêts, dividendes et distributions de fonds mutuels	<b>274 931</b>	274 773
Honoraires de gestion et frais de garde	<b>(13 216)</b>	(14 061)
Gain net (perte nette) à l'aliénation de placements	<b>1 753</b>	(689)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	<b>(102 300)</b>	(33 032)
	<b>161 168</b>	226 991

## La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

### Notes complémentaires

31 mars 2022

#### 4. Revenus de placement – montant net (suite)

\*\* Les revenus nets de placement du Fonds spécial tirés des ressources détenues à titre de dotations sont composés de :

	2022	2021
	\$	\$
Intérêts, dividendes et distributions de fonds mutuels	4 211 229	1 723 155
Honoraires de gestion et frais de garde	(218 032)	(179 939)
Gain net (perte nette) à l'aliénation de placements	3 274 336	(1 187 675)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	(3 870 711)	12 725 104
	<b>3 396 822</b>	<b>13 080 645</b>

Les revenus nets de placement du Fonds spécial tirés des ressources détenues par le Fonds spécial sont composés de :

	2022	2021
	\$	\$
Intérêts, dividendes et distributions de fonds mutuels	223 385	353 400
Honoraires de gestion et frais de garde	(9 611)	(19 082)
Gain net (perte nette) à l'aliénation de placements	7 325	(2 935)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	(321 285)	(137 507)
	<b>(100 186)</b>	<b>193 876</b>

#### 5. Contributions

	2022	2021
	\$	\$
Hôpital de Montréal pour enfants	11 866 607	11 998 400
Institut de recherche du Centre universitaire de santé McGill	5 511 912	4 060 662
Université McGill – Mission pédiatrique	1 406 693	1 177 731
Autres	1 084 993	546 391
	<b>19 870 205</b>	<b>17 783 184</b>

#### 6. Virements interfonds

Les virements interfonds sont effectués pour se conformer aux instructions reçues des donateurs ou aux résolutions du conseil d'administration.

**7. Encaisse affectée**

L'utilisation de l'encaisse affectée est sujette à l'approbation d'Opération Enfant Soleil.

En vertu d'une entente de gestion de fonds en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017, ces sommes peuvent être versées à l'Hôpital de Montréal pour enfants uniquement lorsque Opération Enfant Soleil confirme que les conditions d'acceptation des projets qui sont liées à ces versements sont remplies. Les intérêts générés par l'encaisse affectée (et les placements, le cas échéant) sont la propriété d'Opération Enfant Soleil. Par conséquent, ces intérêts d'un montant de 30 300 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2022 (37 021 \$ en 2021) ne sont pas constatés dans les états financiers de la Fondation.

**8. Promesses de dons**

La Fondation a reçu 38 822 000 \$ en promesses de dons, soit 36 314 000 \$ pour des projets spéciaux, 641 000 \$ pour des dotations et 1 867 000 \$ pour le fonds d'exploitation. Les encaissements prévus au cours des prochains exercices se répartissent comme suit :

	2023	2024	2025	2026	2027 et suivants	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fonds spécial	11 885 000	7 543 000	6 210 000	4 096 000	6 580 000	36 314 000
Fonds de dotation	586 000	25 000	15 000	—	15 000	641 000
Fonds d'exploitation	620 000	438 000	448 000	196 000	165 000	1 867 000
	<b>13 091 000</b>	<b>8 006 000</b>	<b>6 673 000</b>	<b>4 292 000</b>	<b>6 760 000</b>	<b>38 822 000</b>

Ces montants n'incluent pas les promesses de dons verbales.

Les promesses de dons seront comptabilisées lorsqu'elles seront encaissées.

**9. Placements**

	2022		2021	
	\$	%	\$	%
Encaisse, fonds de marché monétaire et bons du Trésor	<b>7 639 915</b>	<b>7</b>	7 613 479	7
Placements à revenus fixes et fonds de placements à revenus fixes	<b>23 311 225</b>	<b>21</b>	34 725 867	31
Fonds d'actions canadiennes	<b>25 421 468</b>	<b>22</b>	21 897 331	19
Fonds d'actions internationales	<b>57 534 127</b>	<b>50</b>	48 134 327	43
	<b>113 906 735</b>	<b>100</b>	112 371 004	100

## La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

### Notes complémentaires

31 mars 2022

#### 10. Immobilisations

	2022			2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Construction en cours	340 606	—	340 606	125 493
Matériel et équipement	827 165	336 535	490 630	324 071
Réseau informatique	94 369	70 632	23 737	35 406
Améliorations locatives	102 392	102 392	—	—
	<b>1 364 532</b>	<b>509 559</b>	<b>854 973</b>	484 970
Site Web	176 354	168 418	7 936	33 507
	<b>1 540 886</b>	<b>677 977</b>	<b>862 909</b>	518 477

#### 11. Fonds spécial – affectations d'origine externe

Le Fonds spécial est composé des affectations d'origine externe suivantes :

	2022	2021
	\$	\$
Fonds Campagne de financement	263 544	279 694
Fonds « Les meilleurs soins pour les enfants »	13 002 139	17 472 660
Autres affectations	61 228 766	48 525 540
	<b>74 494 449</b>	66 277 894

#### 12. Engagements

- i) En vertu de contrats de location-exploitation et d'option de renouvellement échéant jusqu'en avril 2026, la Fondation s'est engagée à verser, pour l'utilisation de locaux pour ses activités et les activités du CUSM, les loyers annuels suivants :

	\$
2023	351 872
2024	277 980
2025	191 802
2026	138 821
2027	5 387
	<u>965 862</u>

## **12. Engagements (suite)**

- ii) En vertu d'une entente intervenue entre le Centre universitaire de santé McGill et le ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre du projet du site Glen, la Fondation s'est engagée à verser 42 200 000 \$ sur 10 ans. Le solde est de 12 660 000 \$ et requiert les versements annuels suivants :

	\$
2023	4 220 000
2024	4 220 000
2025	4 220 000
	<u>12 660 000</u>

- iii) La Fondation a signé une offre d'achat concernant des bureaux et des logements temporaires pour les familles des patients de l'Hôpital de Montréal pour enfants. Une fois la construction complétée, un montant de 1 855 848 \$ est payable à Résidence Liz Inc. Cet immeuble sera construit au cours des deux prochaines années pour un total estimé de 4,5 millions de dollars. Le conseil a affecté à l'interne 4,5 millions de dollars du Fonds d'exploitation pour cet investissement.

## **13. Instruments financiers**

### *Politique de placement*

La gestion des placements doit être effectuée de manière à respecter le principe de la permanence et de la continuité. La prudence doit toujours prédominer lors de la prise de décision par le comité d'investissements et les conseillers ainsi que lors de la mise en application des stratégies.

L'objectif est d'optimiser le rendement des placements en tenant compte du risque que la Fondation est prête à assumer et des contraintes spécifiques prévues par la politique de placement. Le risque est une incertitude liée à plusieurs facteurs (perte de valeur des placements spécifiques, diminution de la juste valeur causée par la variabilité des marchés financiers, etc.), dont les actions combinées qui pourraient avoir des répercussions sur la capacité financière de la Fondation à faire face à ses engagements.

L'optimisation du rendement se réalise par une combinaison juste d'actifs financiers, par des niveaux d'appariement minimal sécuritaire et par une marge de manœuvre suffisante pour permettre l'utilisation de véhicules de placement dont le potentiel de rendement est plus élevé selon les périodes.

La Fondation est soumise aux risques financiers suivants :

### *Risque de marché*

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de la Fondation fluctuent en raison des variations des prix sur le marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La Fondation est exposée à certains de ces risques, comme le décrivent les paragraphes suivants.

- a) Risque de change

La Fondation détient des fonds de placements qui détiennent des placements étrangers. Elle est donc exposée aux fluctuations des devises. Il en est de même pour les revenus afférents à ces placements.



### **13. Instruments financiers (suite)**

#### *Risque de marché (suite)*

b) Risque de taux d'intérêt

La Fondation possède des obligations et des fonds communs qui détiennent des obligations qui portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements.

c) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles résultant du risque de taux d'intérêt ou de risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs spécifiques à l'instrument en question ou son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Fondation est exposée au risque de prix autre du fait de ses investissements dans des actions cotées en bourse et des fonds communs de placement dont la valeur fluctue en fonction du prix du marché.

#### *Risque de crédit*

Le risque de crédit découle du fait que la Fondation détient des placements en obligations et des fonds communs incluant des obligations. De ce fait, il existe un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers la Fondation, ce qui aurait une incidence sur l'actif de la Fondation.

### **14. Opérations entre parties liées**

Les transactions effectuées avec l'Hôpital de Montréal pour enfants, qui est un organisme lié, de même que les éléments d'actif et de passif qui y sont liés, sont présentées distinctement dans les états financiers ou dans les notes complémentaires aux états financiers.

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange.